

# AVIS PUBLIC

## PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2018-2019

(Article 220.1 *Loi sur l'instruction publique*)

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné, que le conseil des commissaires de la Commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup présentera à la population, à l’occasion d’une séance publique d’information qui aura lieu **le 11 février 2020, à 19 h**, à la salle Kamouraska du Centre de services de Rivière-du-Loup, situé au 464, rue Lafontaine, à Rivière-du-Loup, le rapport annuel de la commission scolaire pour l’année 2018-2019. À cette occasion, le conseil des commissaires répondra aux questions qui lui sont adressées relativement à ce rapport.

Donné à Rivière-du-Loup, ce 14 janvier 2020.

Éric Choinière, avocat  
Secrétaire général